



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022
& PERSPECTIVES 2023**

TABLE DES MATIERES

I-RAPPORT D'ACTIVITE 2022	3
A-QUI SOMMES-NOUS ?	4
1. Genèse.....	4
2. Mission	4
3. Gouvernance	5
4. Une équipe souple et engagée	5
5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs.....	5
6. Une organisation nationale et internationale	5
7. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle	5
B-LES REALISATIONS DE L'INSTITUT.....	6
1. De nouveaux besoins de connaissance du monde associatif détectés et qualifiés.....	6
2. De nouvelles recherches engagées en réponse aux besoins.....	7
3. La diffusion des connaissances : une démarche qui se consolide	8
4. Un réseau de connaissance et une connexion entre recherche et monde associatif renforcés	12
II-PERSPECTIVES 2023	14
A-DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE	15
1. Lancement d'un groupe de travail « financement de l'intérêt général par la philanthropie - relations et interactions entre générosité privée et associations »	15
2. Partage avec le monde associatif et valorisation scientifique des résultats de nos groupes de travail	16
B-RENFORCER LA CONNAISSANCE.....	17
1. Mise en œuvre du programme modèles socio-économiques et création de valeur	17
2. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Contribution du fait associatif aux territoires ».....	18
3. Poursuite du programme de connaissance « fait associatif et démocratie en Europe »	19

4. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche	20
C-DIFFUSER LA CONNAISSANCE.....	24
1. Rapprocher la connaissance des acteurs associatifs	24
2. Valoriser les recherches lauréates de l'Institut	26
3. Monter une plateforme de ressources et de diffusion de la connaissance en ligne	26
D-ORGANISER UN RESEAU DE CONNAISSANCE.....	28
1. Animer une communauté de recherche en ligne	28
2. Structurer des réseaux de connaissance thématiques.....	28
 III-ANNEXES	 30
ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT.....	31
ANNEXE 2 – PROGRAMME DES PREMIERES RENCONTRES NATIONALES DE L'INSTITUT.....	32
ANNEXE 3 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE RECHERCHE : QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?	36
NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LEUR CONFIANCE	44

I-RAPPORT D'ACTIVITE 2022

A-QUI SOMMES-NOUS ?

1. Genèse

Créée en 2019 par Simone André et avec le soutien initial de la Fondation de France, de la Fondation Carasso et de l'Institut Mérieux, l'Institut français du Monde associatif œuvre pour une meilleure connaissance du monde associatif.

L'initiative part du constat du poids considérable des associations dans la société française : 1,3 millions d'associations, 1,8 millions de salariés, 21 millions de participations bénévoles, un budget de 125,3 milliards d'euros. La crise COVID-19 l'a révélé au grand jour, les associations prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Elles montrent leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Un ensemble de chercheurs pionniers dans les universités ont été les infatigables animateurs de l'œuvre de connaissance, statistique et qualitative, du monde associatif. Leur œuvre doit aujourd'hui être poursuivie, comme le préconise le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement » du Mouvement associatif (avril 2018). Les travaux liés à la connaissance du fait associatif ou encore des évolutions associatives et les analyses comparatives au plan européen et international ou encore territorial restent limités. La mobilisation du milieu universitaire peut être développée sur ces sujets. Les moyens et méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent encore être structurés.

2. Mission

Sur la base de ce constat, l'Institut a été créé avec trois domaines d'activité stratégiques :

DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

En identifiant les besoins de connaissance sur les associations, l'Institut éclaire de nouvelles pistes pour renforcer les compétences des dirigeants associatifs, pour nourrir les plaidoyers de leurs instances, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour orienter les politiques de soutien des financeurs publics et privés.

CONSTRUIRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Afin de répondre aux besoins de connaissance qu'il a identifiés, l'Institut conçoit et met en œuvre des programmes de soutien à la recherche

DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Institut accompagne largement la diffusion des recherches qu'il a soutenues à travers des publications et événements nationaux et locaux. A terme, il prévoit de faciliter l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des connaissances sur le monde associatif à travers une plateforme de ressources et de diffusion de la connaissance en ligne.

En janvier 2019, l'Institut français du Monde associatif a été créé sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), reconnue d'utilité publique. Après deux années d'incubation, il s'est transformé en association d'intérêt général.

3. Gouvernance

Pour conduire sa mission, l'Institut a mis en place une gouvernance stratégique et scientifique dont la composition vous est présentée en annexe 1 :

- Son Conseil d'Administration est composé d'experts et de représentants du monde associatif. Il valide les orientations stratégiques de l'Institut et en garantit l'utilité pour le monde associatif et pour la société.
- Un comité scientifique est composé de chercheurs académiques d'un ensemble de disciplines, en France et en Europe. Il cadre et instruit les programmes de recherche de l'Institut et garantit la rigueur académique de ses travaux.

4. Une équipe souple et engagée

L'Institut a fait le choix de constituer une équipe souple de 3 salariés permanents à horizon 2023. Un poste de délégué général est consacré au pilotage et au développement de l'Institut et de ses partenariats stratégiques et à l'organisation de la qualification des besoins de connaissance. Un poste de chargée de mission, dédié à l'animation de nos activités de recherche a été transformé en poste de responsable scientifique et relations internationales en 2023 du fait de la montée en puissance de nos activités. Il est appuyé par un poste de chargé de mission en contrat de professionnalisation. Un troisième poste permanent sera créé pour déployer la diffusion des travaux de l'Institut.

Un réseau de correspondants bénévoles sera progressivement mis en place pour mailler les territoires associatifs et académiques, relayer la mission de l'Institut et diffuser ses travaux le plus largement possible.

5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs

L'ensemble des travaux de l'Institut est conduit dans une logique collective de co-construction entre acteurs et chercheurs. Au-delà de la richesse des échanges ainsi permise, cette méthode de travail contribue au développement permanent d'un réseau de connaissance transversal et interdisciplinaire sur le monde associatif. Compte-tenu de la diversité des sensibilités et des enjeux tant du côté des associations que des chercheurs, cette méthode garantit également un brassage vertueux et une auto-régulation dynamique.

6. Une organisation nationale et internationale

Basé à Lyon, l'Institut a commencé par installer un dialogue avec des acteurs et réseaux sur l'ensemble du territoire national. Il a déployé en 2022 une ambition européenne et initié la structuration d'un réseau de connaissance à cet échelon. Afin de faire de la connaissance associative un levier de développement pour les associations européennes, l'Institut s'est rapproché de têtes de réseaux et fédérations nationales et européennes, de réseaux de recherche internationaux, et de la philanthropie internationale. L'Institut entend consolider ce réseau dans les prochaines années.

7. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

En complément de ses partenaires fondateurs Fondation de France, Fondation Carasso, Institut Mérieux et Forum international des associations de la Ville de Lyon, l'Institut a souhaité nouer des partenariats stratégiques et financiers complémentaires avec l'INJEP, la Fondation Crédit Coopératif, l'Institut Caisse des Dépôts et Consignations pour la recherche, la Banque des territoires, le FONJEP, KPMG, Le RAMEAU, la Fondation RTE, la Fondation GRDF, la Métropole de Lyon, la Ville d'Amiens, la Ville de Lyon, Engie People Labs, In Extenso et au niveau institutionnel

avec Le Mouvement Associatif, La Fonda, le RNMA, IDEAS, l'ADASI, Juris Associations, le RIUESS, l'Institut Maecenata, l'Institute for social research, European Civic Forum et l'International Society for Third Sector Research.

L'Institut a bénéficié d'un soutien en probono de l'Agence Limite, de Force for Good et de la Fondation Hippocrène. Il a bénéficié du soutien financier du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Vie Associative, du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et de la Commission européenne (ERASMUS+).

Pensé comme une plateforme de connaissance au service du développement du secteur associatif, l'Institut souhaite poursuivre sa politique de partenariats stratégiques avec tout organisme académique, acteur ou partenaire du monde associatif partageant sa philosophie et ses enjeux. Ces partenariats stratégiques dans leur diversité sont une ressource essentielle au développement de la mission de l'Institut dans tout son spectre d'actions.

B-LES REALISATIONS DE L'INSTITUT

Chiffres clés 2022 :

- 2 groupes de travail ont mobilisé 30 acteurs et 30 chercheurs
- 10 nouvelles recherches soutenues pour un montant de 130 K€ et représentant 15 chercheurs issus de 21 disciplines différentes et autant d'acteurs associatifs
- Nos lauréats totalisent 40 événements et 35 publications de valorisation de leurs travaux
- 5 000 références bibliographiques recensées sur le fait associatif
- 1 000 chercheurs, laboratoires et organismes recensés dans la base de données de l'Institut et travaillant sur la connaissance du monde associatif
- 550 participants à l'ensemble des événements de l'Institut

Après 8 ans de préfiguration et quatre années d'existence, l'Institut français du Monde a installé sa mission au profit de la connaissance du fait associatif dans le paysage français et l'a positionnée à l'international. Il a poursuivi sa mission de qualification des besoins de connaissance sur des sujets majeurs tels que la contribution associative aux territoires ou à la démocratie en Europe. Il a engagé deux nouveaux programmes suite à une analyse préalable des besoins de connaissance : dans les Hauts-de-France et en particulier sur la Ville d'Amiens, et sur les modèles socio-économique et la création de valeur. Il a déployé sa mission de promotion de la connaissance. Et enfin, il a renforcé son rôle de connexion entre les acteurs et les chercheurs.

1. De nouveaux besoins de connaissance du monde associatif détectés et qualifiés

DES GROUPES DE TRAVAIL ACTEURS-CERCHEURS

L'Institut a conduit deux groupes de travail acteurs-chercheurs sur les thématiques de la contribution du fait associatif aux territoires et sur le fait associatif et la démocratie en Europe. Chacun de ces groupes avait pour objectif d'aboutir à trois livrables successifs :

- Définition des grands enjeux de connaissance sur la thématique

- Cartographie de la littérature académique et non-académique et des ressources de connaissance
- Identification des « angles morts » de la connaissance sur la thématique et recommandations pour la recherche et pour les orientations stratégiques de l'Institut

GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES »

Le groupe de travail « Contribution du fait associatif aux territoires » a été conduit sous le pilotage académique de Laurent Fraisse, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS) et membre du comité scientifique de l'Institut et sous le pilotage stratégique de Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, directrice de l'UNCPIE et présidente du CELAVAR.

Il a mobilisé 9 chercheurs, 16 acteurs associatifs et 4 acteurs publics, cartographié 275 références académiques et professionnelles sur le sujet, et il a identifié 4 thématiques de recherche prioritaires :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?
- Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?
- Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF ET DEMOCRATIE EN EUROPE »

Le groupe de travail « Fait associatif et démocratie en Europe » s'est constitué sous le pilotage académique de Rupert Graf Strachwitz, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin et de Bernard Enjolras, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas. Ils sont tous deux membres du Comité scientifique de l'Institut. Le pilotage stratégique du groupe de travail a été assuré par Claire Thoury, Présidente du Mouvement Associatif, administratrice de l'Institut.

Le groupe de travail a mobilisé 18 chercheurs et 24 acteurs, et il a abouti à la rédaction d'un livre blanc pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe et à une bibliothèque numérique comprenant 650 références académiques en langue anglaise. Il a identifié 4 thématiques de recherche prioritaires :

- Écrire l'histoire des associations et de l'engagement en Europe
- Définir les caractéristiques du fait associatif européen et actualiser un état des lieux dans une perspective politique, juridique et statistique
- Contribution des associations à la démocratie, à la confiance et à la vitalité de l'espace civique
- Évolution des politiques publiques et leur impact sur les associations

2. De nouvelles recherches engagées en réponse aux besoins

A l'issue d'une consultation conduite localement, l'Institut a lancé avec Le Mouvement Associatif Hauts-de-France un programme de soutien à la recherche territorialisé, **UNIV'ASSO**. Pour décliner ce programme et dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Amiens et en appui sur la Maison des Associations d'Amiens Métropole, un appel à manifestation d'intérêt de recherche a été porté localement et deux projets de recherche ont été accompagnés et soutenus financièrement.

Par ailleurs, et dans la continuité d'un groupe de travail conduit en 2021, l'Institut a lancé un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) de recherches participatives sur la thématique « Modèles socio-économiques et création de valeur »**. 42 réponses co-construites par des acteurs et des chercheurs ont été reçues par l'Institut. Les réponses de 26 équipes ont été pré-sélectionnées et rassemblées lors d'un séminaire d'accompagnement à la maturation du projet. 21 projets ont finalement été déposés et 8 projets ont été soutenus début 2023 **répondant à 3 grands enjeux** :

- Renforcer la connaissance des spécificités des MSE et de la valeur créée par les associations
- Renforcer l'outillage stratégique des associations pour un meilleur pilotage des 3 leviers sur lesquels reposent leurs MSE
- Analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur

L'AMI « Modèles socio-économiques et création de valeur » a bénéficié du soutien de l'Institut CDC pour la recherche, de KPMG, de l'INJEP et du FONJEP.

- Sa rédaction a été réalisée sous la conduite d'un comité de pilotage composé de :
- Yannick Blanc (Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda),
- Brigitte Giraud (Vice-Présidente l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPPIE, Administratrice du Mouvement associatif),
- Caroline Germain (Trésorière de l'Institut, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général),
- Mathilde Renault-Tinacci (Membre du Comité scientifique de l'Institut, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, chercheuse associée au CERLIS – ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports),
- Elisabetta Bucolo (Maîtresse de conférences au CNAM et membre du LISE-CNRS, Membre du Comité scientifique de l'Institut),
- Elena Lasida (Professeur à l'Institut catholique de paris (ICP), Directeur du master « Économie solidaire et logique de marché », lauréate de l'Institut).

La sélection des lauréats de l'Institut relève d'un processus rigoureux :

- Le Comité scientifique et les membres du Conseil d'administration analysent collectivement les lettres d'intention et adressent des recommandations et points de vigilance aux porteurs des projets présélectionnés.
- L'instruction des projets est assurée en double aveugle par des binômes composés d'une part de chercheurs membres du Comité scientifique et d'autre part de chercheurs associés sur la base de leur expertise sur l'objet du projet.
- A l'issue d'une validation des projets par l'instruction scientifique, un jury final composé du Conseil d'administration et des partenaires de l'Institut sélectionne les lauréats sur la base de l'utilité de leur projet pour le monde associatif et de leur intérêt au regard du champ de l'appel à manifestation d'intérêt.

3. La diffusion des connaissances : une démarche qui se consolide

TRAVAUX DES LAUREATS

Les travaux soutenus par l'Institut ont vocation à faire l'objet de publications académiques, sous la forme d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques, et la majorité des lauréats souhaitent valoriser leurs travaux dans des colloques scientifiques en France et/ou à l'étranger. L'ensemble des lauréats de l'Institut s'engage à déposer ses travaux sur l'archive ouverte HAL.

Au-delà de la valorisation de leurs travaux auprès de la communauté scientifique, les lauréats s'engagent à en faire une communication adaptée auprès du public associatif.

A fin 2022, ce sont 40 événements et 35 publications de valorisation qui sont organisés ou programmés par les lauréats.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Par ailleurs, les groupes de travail de l'Institut ont identifié en 2022 plus de 950 références bibliographiques sur leurs thématiques de travail (contribution du fait associatif aux territoires et fait associatif et démocratie en Europe). Ces bibliographies thématiques pensées comme des outils participatifs sont mises en ligne sur le site de l'Institut et peuvent être alimentées via l'outil Zotero. L'Institut a également ouvert un chantier de référencement de l'ensemble des écrits sur le fait associatif. Il a confié à titre bénévole le pilotage de ce chantier à Chantal Bruneau, ex-secrétaire générale du HCVA, qui avait déjà réalisé un recensement de cette nature couvrant la période 1930-1987. A ce jour, ce sont plus de 5 000 références qui sont référencées (incluant la bibliographie allant de 1930 à 1987).

COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS

Signe d'une reconnaissance croissante de ses travaux et de sa légitimité, l'Institut a multiplié les communications et interventions dans des conférences nationales, locales et internationales, sur des thématiques variées :

- Journée d'échanges et de rencontre avec les associations, Ville d'Amiens (26/11/22)
- Journée de bilan du partenariat CNAF-associations nationales, Paris (17/11/22)
- Explor-Assos, journée consacrée à la vie associative, Ville de Mulhouse (2/10/22)
- Conférence Projep « Effets de la recomposition territoriale et des transitions sur le rôle et la place donnée aux associations d'éducation populaire », Paris. 26/09/22
- Table ronde « European Civil Society in the Public Sphere: an update », 15ème conférence internationale de l'International Society for Third Sector Research, Montréal (12/07/2022)
- Forum de la société civile européenne, organisé par Civil Society Europe et Le Mouvement Associatif, au Conseil économique social et environnemental, Paris (30/06/22)
- Rencontre « Evaluer l'utilité sociale – une approche « relationnelle » de la valeur créée », organisée par le GREUS, Paris (14/06/22)
- Pause Culture Recherche, Campus de la Croix-Rouge française (23/06/22)
- Table ronde d'ouverture des XXIèmes rencontres du RIUESS, Bordeaux (02/06/22)
- Atelier d'échanges de pratique sur la recherche participative, XXIèmes rencontres du RIUESS, Bordeaux (02/06/22)
- Table ronde « pourquoi soutenir la recherche sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire ? », PROJEP, Paris (17/06/22)
- Journée d'étude « Dialogue entre collectivités, Maisons des Associations et associations » du RNMA, Roanne (23/06/22)
- Webinaire "Facing shrinking space – How are you civil Society?" organisé par la fondation Maecenata (26/04/22)
- Atelier "Les enjeux de l'innovation sociale dans le secteur des fonds et fondations », organisé par le Centre français des fondations, Annecy (7/10/22)
- Webinaire « ESS & recherche », organisé par la CRESS de Bretagne (1/03/22)

L'Institut a également développé son activité éditoriale en publiant de nombreux articles :

- Coordination du dossier « Contes de fait associatif », Juris Associations (n°669)
- Article « A la recherche des enjeux de gouvernance », Juris Associations (n°665)

- Article « The situation of the non-profit sector in the context of the health crisis in France » (*La situation du monde associatif dans le contexte de la crise sanitaire en France*), Maecenata Observatorium 60
- Tribune « Connaissance du fait associatif : un levier de progrès et de reconnaissance pour les associations », dans un dossier piloté par le HCVA pour Juris Associations (n°650)

COMMUNICATION EN LIGNE

L'année 2022 a été marquée par une structuration de la communication de l'Institut en ligne. Son site internet donne désormais accès à un ensemble de ressources : le rapport d'activité annuel, les comptes-rendus et bibliographies collaboratives des groupes de travail ainsi que le lien vers l'enregistrement des conférences de l'Institut.

Une chaîne Youtube centralise l'ensemble des conférences enregistrées auxquelles l'Institut a contribué.

Une e-letter est adressée régulièrement à nos publics.

La page LinkedIn de l'Institut a attiré 1 500 nouveaux abonnés en 2022, doublant ainsi son nombre d'abonnés global.

PREMIERES RENCONTRES NATIONALES

L'Institut a organisé ses premières rencontres nationales au FIAP à Paris, le 5 décembre 2022, afin de restituer 4 années de travail. L'événement a été pensé comme une journée de réflexions et d'échanges à destination des associations, de leurs partenaires et du monde de la recherche autour de 4 thématiques :

- **La connaissance du monde associatif : un chantier à poursuivre**

Après 4 années d'existence, nous avons dressé un état de la connaissance du monde associatif et présenté les grands besoins non couverts aujourd'hui. De grands partenaires engagés aux côtés de l'Institut ont partagé leur vision des enjeux de la recherche pour le développement du monde associatif.

- **De nouvelles recherches pour changer la donne**

Sept équipes lauréates de l'Institut ont été invitées à restituer leurs travaux de recherche dans le cadre d'un dialogue acteurs-chercheurs confrontant la problématique du terrain associatif et la problématique de recherche.

- **Coproduire les savoirs : un défi partagé entre monde associatif et chercheurs**

Promouvoir la connaissance de la société par elle-même, capitaliser et mettre en lumière l'expertise des associations et appuyer leur fonction de « recherche & développement » sociétale sont autant de bénéfices que présente la recherche participative, tant pour la connaissance que pour le monde associatif. Un chercheur, un acteur associatif et un partenaire engagés dans la recherche participative ont témoigné de ces enjeux.

- **Quelles pistes de recherche pour demain ?**

L'Institut a restitué les pistes de recherche pour l'avenir issues des 5 groupes de travail qu'il a conduits depuis sa création.

Ces premières rencontres ont mobilisé 50 intervenants autour de 3 tables rondes et 13 ateliers. Elles ont réuni 150 participants, malgré un contexte de grève des transports. Le programme détaillé est joint en annexe 2.

Ces rencontres ont été organisées avec le soutien d'un comité de pilotage réunissant :

- Yannick Blanc, Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda), Brigitte Giraud (Vice-Présidente l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE, Administratrice du Mouvement associatif
- Laurent Fraisse, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne. Membre du Comité scientifique de l'Institut
- Maryline Filippi, Professeure d'économie à Bordeaux Sciences Agro, Université de Bordeaux, Chercheuse associée à INRAE AgroParisTech, Université de Paris Saclay
- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif
- Caroline Germain, Trésorière de l'Institut, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général
- David Hiez, Professeur de droit à la faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'université du Luxembourg
- Guillaume Jaubert, Maître de conférences à l'Université Lyon 3 et chercheur à l'IFROSS, membre du Comité scientifique de l'Institut
- Mathilde Renault-Tinacci, Membre du Comité scientifique de l'Institut, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, chercheuse associée au CERLIS – ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, membre du Comité scientifique de l'Institut
- Didier Vinot, Professeur des universités, iaelyon School of Management, Administrateur de l'Institut

CYCLE DE CONFÉRENCES

En 2022, l'Institut a souhaité engager un cycle de conférences pour nourrir les réflexions et visions stratégiques des dirigeants, salariés et bénévoles associatifs et de leurs partenaires et pour les accompagner face à de grands enjeux tels que les mutations de la gouvernance et de l'engagement, ou encore dans la mise en lumière de la valeur créée par les associations. Sur la base des travaux de l'Institut, et à travers les témoignages croisés d'acteurs et de chercheurs, ce cycle de conférences a également éclairé la contribution des associations à la société sur de grandes thématiques comme l'engagement des jeunes, le fait associatif face aux inégalités de genre, face à la crise de l'accueil des personnes exilées ou encore face à la crise climatique.

Une première conférence intitulée « Gouvernance et engagement bénévole, comment accompagner les mutations ? » s'est tenue le 22 juin 2022 à la Maison des passages, à Lyon, et en visio-conférence. Elle a mobilisé les intervenants suivants :

- Josette Combes, Présidente du Mouvement pour l'Économie Solidaire, Coordinatrice de la communication du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire
- Athina Marmorat, Directrice Générale et fondatrice de l'association Rev'Elles
- William Petitpas, Secrétaire national du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, administrateur et co-animateur du Forum Français de la Jeunesse
- Fransez Poisson, Membre de COOP'ESKEMM et chercheur associé au Laboratoire Arènes

Une seconde conférence s'est tenue le 16 novembre 2022 à Lyon sur le thème « Quelle valeur sociétale créée par les associations ? » au Musée des confluences, à Lyon, et en visio-conférence. Elle a réuni les intervenants suivants :

- Anne Archambault, Déléguée territoriale Auvergne-Rhône-Alpes, Engie
- Yannick Blanc, Président de l'Institut français du Monde associatif

- Guillaume Février, Directeur du CPIE de Belle-Ile-en-Mer
- Florestan Groult, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à la politique sportive, à la coordination des animations sportives et à la vie associative
- Camille Hamidi, Professeure de science politique, Université Lyon 2
- Lionel Pourtau, Directeur Général de la Branche Urgence d'Habitat et Humanisme
- Julie Riegel, Anthropologue, UMR PACTE, Université Grenoble-Alpes
- Laurent Simo, Directeur national Economie Sociale, In Extenso

Ce premier cycle de conférences a réuni 300 participants en ligne et 100 participants en présentiel (pour 900 inscrits), et totalisé plus de 500 vues sur Youtube.

Ce succès témoigne d'une forte attente des associations et de leurs partenaires de nourrir leurs visions stratégiques ainsi que leurs pratiques en s'appuyant sur les témoignages d'acteurs et les réflexions de chercheurs concernant l'environnement dans lequel ils évoluent ainsi que sur les mutations de cet environnement.

4. Un réseau de connaissance et une connexion entre recherche et monde associatif renforcés

A travers l'ensemble de ses actions, l'Institut s'attache à structurer un réseau de connaissance pluridisciplinaire et à rapprocher chercheurs et acteurs du monde associatif.

L'Institut a initié une mission de recensement de l'ensemble des chercheurs, laboratoires et autres organismes travaillant à la connaissance du monde associatif. Il a référencé à ce jour 1 000 références dans sa base de données. A terme, un annuaire interactif interconnecté à sa plateforme de ressources sera mis en place afin de rendre accessibles ces informations.

Cette vision unique et transversale du monde de la recherche sur le fait associatif permet à l'Institut de la connecter au monde associatif. A titre d'exemple, l'Institut a été sollicité par la Fonda, le RNMA, le CRAJEP, qui étaient à la recherche de chercheurs pouvant intervenir sur leurs thématiques. L'Institut a aussi accompagné des chercheurs et des organismes de recherche (INJEP) à l'identification d'associations et de chercheurs.

L'Institut a développé un principe d'action mettant en réseau expertise scientifique pluridisciplinaire et expertise de terrain. Ce principe a été au cœur des groupes de travail sur le fait associatif et les territoires, et sur le fait associatif et la démocratie en Europe qui ont mobilisé 30 chercheurs d'un ensemble de disciplines académiques et 30 acteurs.

Des conférences territoriales et en ligne et des rencontres nationales ont rassemblé 550 chercheurs et praticiens associatifs en 2022. Ces rencontres ont permis aux acteurs de la connaissance et de la pratique associative de se rassembler, de renforcer leurs liens et d'exprimer leurs besoins mutuels.

Ce principe de réseau de connaissance est également central dans le programme de recherche UNIVASSO co-porté avec Le Mouvement Associatif des Hauts-de-France et co-construit avec les acteurs et les chercheurs du territoire.

L'Institut encourage également cette double approche acteurs-chercheurs dans le cadre de ses programmes de financement. Son appel à manifestation d'intérêt 2022 sur les modèles socio-économiques et création de valeur a ainsi appelé exclusivement à projets de recherche participative. Dans le cadre de cet AMI, l'Institut a mis en relation des acteurs et des chercheurs pour 4 réponses, dont 1 a été soutenue.

Enfin, plusieurs partenariats établis en 2022 permettent d'asseoir l'Institut dans son rôle d'animateur de la connaissance sur le fait associatif. Partenaire des XXIèmes rencontres du RIUESS,

l'Institut a invité ses équipes lauréates à proposer des communications dans le cadre de ce colloque, et 9 équipes y ont présenté leurs travaux. Partenaire des rencontres prospectives du FONJEP (Projep), l'Institut a permis de mobiliser des chercheurs de son réseau sur le fait associatif pour chacun des conférences du cycle 2022. Partenaire de COESO, programme européen de soutien à la recherche participative, l'Institut a co-organisé le 1^{er} séminaire français d'échange de pratiques entre financeurs de la recherche participative. L'Institut intègre par ailleurs le Comité éditorial du Forum national des Associations et Fondations pour alimenter le programme et y promouvoir l'intervention de chercheurs. Enfin, un partenariat se dessine avec la RECMA en vue d'une future édition spéciale associations, en proposant aux lauréats de l'Institut de présenter un article scientifique issu de leurs travaux.

II-PERSPECTIVES 2023

L'Institut a installé sa mission dans le paysage associatif et académique français autour de trois domaines d'activités stratégiques innovants, au profit de besoins mieux identifiés, par le soutien qu'il a apporté à de nouvelles recherches utiles au monde associatif, et également en diffusant la connaissance au plus grand nombre.

Il poursuivra le développement de chacun de ces trois domaines d'activités stratégiques en 2023, et il déploiera sa mission en 2023 autour de plusieurs thématiques structurantes : modèles socio-économiques et création de valeur ; contribution associative aux territoires ; fait associatif en Europe ; générosité privée et monde associatif.

Il explorera également de nouvelles voies partenariales pour promouvoir la recherche et élargira ses modalités de diffusion de la connaissance.

A-DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

1. Lancement d'un groupe de travail « financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations ».

OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

L'Institut conduira un groupe de travail acteurs-chercheurs sur le thème « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations » pour qualifier et structurer les besoins de connaissance des acteurs associatifs et des fonds et fondations, afin d'émettre des pistes de recommandations pour la recherche. Les travaux du groupe feront l'objet d'une communication publique auprès des mondes associatif, philanthropique et académique.

Ce groupe de travail sera lancé en juin 2023, en partenariat avec le Centre Français des Fondations, France Générosités et l'Association Française des Fundraisers.

ENJEUX DE LA RECHERCHE SUR LE MONDE ASSOCIATIF POUR LA PHILANTHROPIE

Dans un contexte évolutif, les acteurs de la philanthropie sont confrontés à des enjeux de connaissance particulièrement aigus, pour structurer leurs interventions, ou encore rendre compte de leur valeur ajoutée auprès de leurs parties prenantes.

Pourtant, la recherche est peu mobilisée pour qualifier les effets sociétaux ou certaines formes plus actuelles de la philanthropie et elle s'oriente davantage vers la connaissance des acteurs, lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans une perspective critique. La relation entre générosité privée et associations est donc centrale et invite à explorer ces interactions encore mal explicitées.

Mieux documenter les relations entre générosité privée et monde associatif est une condition pour une meilleure reconnaissance de la spécificité, de la diversité des formes et pratiques de la philanthropie française et de son apport à l'intérêt général. C'est aussi l'occasion de mobiliser recherche, acteurs et représentants institutionnels à une intersection encore mal connue, au bénéfice de meilleures synergies stratégiques et institutionnelles.

QUELS SONT LES BESOINS DE CONNAISSANCE SUR LES RELATIONS ENTRE GÉNÉROSITÉ PRIVÉE ET ASSOCIATIONS ?

A travers ses consultations et groupes de travail, l'Institut français du Monde associatif a identifié plusieurs premiers enjeux de connaissance à la croisée du monde associatif et de la philanthropie, qu'il s'agira de mieux qualifier et compléter dans le cadre de ce groupe de travail dédié.

- Ecrire l'histoire des relations entre la générosité privée et le monde associatif
- Quelle place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs ?
- La création de valeur et l'évaluation au cœur des relations entre générosité privée et associations
- Quelle contribution conjointe de la générosité privée et des associations à la démocratie ?

2. Partage avec le monde associatif et valorisation scientifique des résultats de nos groupes de travail

DES RESULTATS A FORT ENJEU

La qualification des besoins de connaissance des acteurs associatifs sur des thématiques à fort enjeu pour leur développement présente un intérêt très fort à de multiples niveaux. Elle permet de comprendre les domaines de compétences et de reconnaissance à renforcer, de nourrir de futures stratégies de formation ou de plaider et de consolider les relations entre les associations et leurs partenaires, publics et privés.

Par ailleurs, proposer à des chercheurs un espace d'échanges interdisciplinaires et avec des acteurs sur un objet de connaissance à éclairer et d'utilité sociétale présente également un intérêt fort pour le monde académique. Il permet aux chercheurs de nourrir leurs problématiques et de confronter leur champ d'étude à d'autres chercheurs, y compris d'autres disciplines, ainsi qu'à des applications pour les acteurs. Il permet également d'ancrer leurs travaux dans la perspective de réponses à des besoins du monde associatif.

Compte-tenu de l'intérêt des résultats de ses groupes de travail pour le monde associatif ainsi que pour le monde académique, l'Institut souhaite leur donner une large audience tant auprès des chercheurs que des acteurs.

VALORISATION DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES »

Après avoir été partagés en 2022 avec plusieurs réseaux (RNMA, FONJEP), les résultats du groupe de travail « Contribution du fait associatif aux territoires » feront l'objet de différentes formes de restitution en 2023.

Un premier article est programmé dans la revue Informations sociales de la CNAF et un second sera rédigé pour JurisAssociations, dans le cadre d'un dossier coordonné par le RNMA.

Une intervention de Laurent Fraise, pilote académique du groupe de travail, est programmée à l'occasion du 39e colloque international de l'ISIAT, "Economie sociale et solidaire et animation socioculturelle : quelles contributions dans la résilience des territoires ?"

Par ailleurs, une communication collective acteurs-chercheurs dirigée par Laurent Fraise avec la contribution de Bernard Pecqueur, Emmanuel Bioteau, Lucile Manoury, Brigitte Giraud et David Chaufer sera présentée lors des XXIIèmes rencontres du RIUESS. Cette communication sera une étape intermédiaire avant la proposition d'un article à une revue scientifique.

VALORISATION DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE »

L'Institut, en partenariat avec le Mouvement associatif, la fondation Maecenata et l'Institute for Social Research, partage en 2023 les résultats de son groupe de travail sur le fait associatif en Europe, mené en 2022.

Le livre blanc [« Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe : Un livre blanc pour guider la recherche en réponse aux besoins de connaissance des associations »](#), rédigé par Siri Hummel et Vinzenz Janßen et publié par l'Institut, présente les besoins de connaissance prioritaires du monde associatif à l'échelon européen et des recommandations pour un futur programme de connaissance.

Ce livre blanc a été présenté dans le cadre d'un [webinaire](#) organisé le 14 avril 2023, réunissant une Prix Nobel de la paix, un parlementaire européen, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Présidente du Mouvement associatif, la fondation Roi Baudouin, et plusieurs chercheurs. Plus de 400 personnes s'y sont inscrites à travers l'Europe, attestant de l'intérêt qu'acteurs et chercheurs portent à ce sujet.

Sa publication s'accompagne d'une [bibliothèque numérique collaborative](#) compilant à ce jour 650 références sur cette thématique.

B-RENFORCER LA CONNAISSANCE

1. Mise en œuvre du programme modèles socio-économiques et création de valeur

L'appel à manifestations d'intérêt (AMI) en recherche participative « modèles socio-économiques et création de valeur » lancé en 2022 s'est conclu en janvier 2023 par un jury qui a décidé de soutenir 8 lauréats.

Cette année sera consacrée au suivi des travaux de ces lauréats, à leur accompagnement dans la valorisation de leurs résultats intermédiaires, notamment auprès d'un public non-académique ainsi qu'à leur animation collective de façon à ce qu'ils puissent échanger sur leurs recherches. Une valorisation scientifique sera proposée, entre autres, aux lauréats de l'Institut de cet AMI en partenariat avec la RECMA dans le cadre d'un dossier spécifique sur cette thématique.

2. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Contribution du fait associatif aux territoires »



OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE RECHERCHE :

L'Institut a réuni 20 acteurs et chercheurs dans un groupe de travail entre octobre 2021 et mars 2022 sur la thématique « fait associatif et territoires ». Après avoir identifié l'ensemble des questions que le monde associatif souhaite poser à la recherche puis dressé un état de l'art, plusieurs axes de recherche prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires ont été identifiés. Ils constituent le socle de cet appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats au présent AMI devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des quatre axes de recherche suivants :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?
- Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?
- Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

L'AMI est ouvert aux associations, chercheurs, et partenaires du monde associatif avec possibilité de répondre en recherche participative ou classique. L'Institut pourra accompagner la mise en relation entre des équipes de recherche et des associations ayant candidaté à cet AMI en vue de co-construction de projets sur la base des intentions qui nous auront été transmises. Des collectifs de recherche mixte chercheurs-acteurs déjà formés peuvent également postuler.

CALENDRIER :

23 mai 2023 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

8 juin 2023 : Webinaire de lancement de l'AMI (12h-13h)

14 septembre 2023 : Date limite d'envoi des lettres d'intention

Fin-septembre 2023 : Jury de présélection

9 novembre 2023 : Séminaire avec les candidats présélectionnés (Paris)

10 janvier 2024 : Dépôt des projets présélectionnés complets

Janvier-Avril 2024 : Instruction scientifique et stratégique – jury final

WEBINAIRE DE PRESENTATION LE 8 JUIN 2023 (12H – 13H) :

Un webinaire de présentation sera organisé par l'Institut pour éclaircir les modalités de soutien et apporter plus d'information sur l'appel à manifestation d'intérêt « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? ».

Pour plus d'information sur l'AMI et le webinaire de présentation :

<https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/ami-territoires/>

Le texte complet de l'AMI se trouve en annexe 3.

Avec les premiers soutiens de la **Fondation RTE** et du **Fonjep**

3. Poursuite du programme de connaissance « fait associatif et démocratie en Europe »

L'année 2023 visera à sensibiliser et fédérer une communauté autour des enjeux de connaissance du monde associatif à l'échelle européenne. Cette phase permettra de poser les jalons préalables à la mise en œuvre d'un futur programme de connaissance européen.

Notre groupe de travail nous a permis de cartographier une liste de 60 têtes de réseaux associatifs et de recherche, fondations, organismes de formation et autres organisations gravitant autour des enjeux de connaissance sur le fait associatif et la démocratie en Europe. Près de 40 de ces réseaux et organisations ont déjà participé à notre groupe de travail. Cette première cartographie reste à compléter en vue de structurer et d'activer un réseau européen de connaissance, condition préalable pour convaincre les acteurs associatifs, leurs partenaires et les chercheurs de l'importance de s'emparer de ces sujets, et à la mise en œuvre efficace d'un programme de soutien à la recherche en Europe.

Le groupe de travail nous a permis de constater qu'il y a encore une connaissance trop limitée de la part des acteurs associatifs de l'utilité de la recherche pour le développement du monde associatif. Si quelques grands réseaux associatifs sont déjà conscients de l'effet levier que représente la connaissance pour leurs stratégies de développement et pour leur plaidoyer, ce n'est pas encore le cas dans toutes les méta-organisations associatives. Pourtant, ces organisations représentent les intérêts du monde associatif, portent un plaidoyer auprès des partenaires publics et privés des associations, et contribuent à penser et déployer les conditions favorables au développement associatif et de l'engagement. Elles sont un acteur incontournable qu'il reste à mobiliser sur l'objet de la connaissance.

Il sera également important de sensibiliser les partenaires publics et privés des associations, ainsi que les décideurs, à ces enjeux. Une bonne connaissance du monde associatif, de ses apports à la société et à la démocratie, mais aussi de ses mutations et de ses besoins est une condition d'un dialogue efficace entre les associations et leurs partenaires, et de soutiens et de politiques publiques adaptées aux besoins des associations.

Le sujet associatif, et notamment de la contribution des associations à la démocratie, reste encore marginal dans le monde scientifique européen, et il sera là aussi important de contribuer à faire exister ce sujet au sein des communautés scientifiques internationales, en lien avec les besoins des associations.

Par ailleurs, nous constatons en France une faible participation des acteurs associatifs et du monde de la recherche aux différents travaux et temps forts européens. Nous veillerons à sensibiliser et à mobiliser ces publics dans nos actions, de manière à mieux positionner les travaux scientifiques français sur la scène internationale, et à faciliter la mise en lien des acteurs associatifs français et européens autour de sujets de connaissance structurants.

A partir de ces constats, trois grandes actions sont prévues en 2023 :

- Animer et investir des temps collectifs pour promouvoir les enjeux de connaissance sur le fait associatif et la démocratie en Europe
- Structurer une communauté de recherche sur le fait associatif et la démocratie en Europe
- Mobiliser un consortium en vue d'un futur programme européen de soutien à la recherche

4. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche

Fort de sa légitimité acquise au sein du monde académique et sur des thématiques spécifiques, l'Institut participera dès 2023 à des projets de recherche/connaissance montés en consortium, soit qu'il ait été sollicité, soit qu'il en soit à l'initiative, voire le coordinateur.

REPONSE AUX DEUX APPELS A PROJETS « SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIETE » - RECHERCHE PARTICIPATIVE 1 & 2 (SAPS-RP1 & RP2) DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA RECHERCHE (ANR)

- **Contexte :**

L'ANR a lancé en 2021 un programme pluriannuel SAPS (« Sciences avec et pour la société ») avec l'ambition d'amplifier les interactions entre la sphère académique et l'ensemble des citoyens. Un premier appel à projets (AAP) « Recherches participatives 1 » visait à soutenir et à contribuer à structurer « les sciences et recherches participatives », un mouvement dans lequel des acteurs de la société civile (porteurs d'enjeux) s'engagent auprès des chercheurs, à titre individuel ou collectif, dans la production de connaissances utilisables pour l'action et pouvant jouer un rôle transformateur concret.

Plus précisément, il vise à soutenir le développement de projets émanant de collectifs déjà constitués autour d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et non-académiques. Il est ouvert à toutes les disciplines académiques et à tous les questionnements scientifiques relevant d'enjeux sociétaux et orientés vers la recherche de solutions. Le financement maximum par projet est de 250 k€ sur une durée inférieure ou égale à deux ans.

Un deuxième appel (« Recherches participatives 2 »), visant à accompagner la maturation de projets en émergence, est programmé en avril 2023.

A travers ces deux appels l'ANR entend favoriser les synergies entre les chercheurs et la société civile et encourager la co-construction, la co-production, le partage et la valorisation de

connaissances scientifiques originales et robustes, ayant un impact mesurable sur la société, à quelque échelle que ce soit.

Dans ce contexte, l'Institut souhaite répondre à ces deux AAP, compte-tenu de la légitimité de son positionnement entre monde associatif et monde académique, compte-tenu de son ambition de promouvoir la recherche participative et de l'expertise qu'il a accumulée dans le soutien et l'accompagnement de projets de ce type. Ces réponses permettront de prolonger des dynamiques de réseau de connaissance engagées, tant à travers les projets lauréats de l'Institut qu'à travers les groupes de travail qu'il a initiés.

- **Partenariat dans le cadre du projet LAIC « Libertés associatives et initiative citoyenne. Observer, expérimenter et démocratiser les relations associations/institutions », lauréat de l'AAP SAPS-RP1**

En réponse à l'AAP SAPS-RP1, l'Institut a présenté deux projets en commun avec deux de ses lauréats (Julien Talpin ; Elena Lasida, Julien Kleszczowski, Juliana Lima) qui ont, conformément au cahier des charges de l'ANR, déjà produit des résultats, avec un consortium déjà constitué et une question de recherche déjà formulée et mise au travail. Il a également présenté un troisième projet porté par une équipe (Open Edition-EHESS) avec laquelle il est déjà en partenariat dans le cadre d'un projet européen de promotion de la recherche participative (COESO). Sur ces trois candidatures, celle portée en partenariat avec Julien Talpin, intitulée Projet LAIC, a été retenue. Le projet LAIC traite des liens entre évolutions du cadre institutionnel et des financements publics d'une part, et de la fonction d'interpellation associative d'autre part. Il est porté par le CERAPS et s'appuie sur un partenariat avec l'Observatoire des libertés associatives et le collectif « pas sans nous ».

La question traitée est un angle mort de la connaissance, l'impact des évolutions du cadre institutionnel et des financements publics n'ayant pas été étudié. C'est également une connaissance manquante pour outiller le plaidoyer des acteurs et les relations entre associations et pouvoirs publics.

Le rôle de l'Institut dans le projet sera d'accompagner l'élargissement des terrains initiaux de recherche situés dans les Hauts-de-France et s'intéressant d'abord aux associations de défense des droits. Il facilitera l'accès à de nouveaux territoires géographiques d'étude et il accompagnera l'élargissement de l'analyse pour intégrer dans la fonction d'interpellation, au-delà de la seule défense des droits, la question de l'innovation sociale et de l'inspiration des politiques publiques. L'Institut prévoit également d'accompagner la démarche de valorisation/diffusion des résultats auprès du monde associatif et de ses partenaires, en s'appuyant sur une consultation sur les besoins du secteur pour la transférabilité des livrables.

- **Coordination du projet « Contribution du fait associatif aux territoires » en réponse à l'AAP SAPS-RP2**

Pour prolonger la dynamique collective de connaissance initiée à travers son groupe de travail « fait associatif et territoires », et à partir des conclusions de ce groupe de travail sur les angles morts de la connaissance et les besoins prioritaires du monde associatif, l'Institut a décidé de coordonner un projet de recherche participative en réponse à l'AAP SAPS-RP2 de l'ANR.

Problématique générale

La grande tradition française de la démocratie représentative a jusqu'ici laissé une place marginale à la démocratie participative. On a même pu observer depuis 15 ans un phénomène de délégitimation de compétences centrales auprès du monde associatif, de plus en plus sous influence du modèle institutionnel via l'accroissement de la commande publique.

Les crises successives et le contexte de la transition ouvrent aujourd'hui l'opportunité d'une double mutation des pratiques associatives et des politiques publiques à l'échelon local. Comment activer la citoyenneté en réponse à ces crises multiples et aux enjeux de la transition ? Comment prendre en compte le potentiel associatif dans sa contribution aux territoires ? Comment confronter ces enjeux aux politiques publiques locales ?

La recommandation du groupe de travail « Fait associatif et territoires » de l'Institut à changer de perception sur des territoires qui sont aussi des construits sociaux, et en particulier sur les territoires envisagés du point de vue associatif, s'inscrit dans cette perspective d'un nouveau rapport entre action publique et action citoyenne collective. Par ailleurs, se demander si les associations inventent de nouveaux récits de territoires appelle un éclairage innovant sur la transformation sociétale à laquelle le tissu associatif contribuerait en proximité.

Le prisme de la contribution des associations à la construction des territoires permettra d'appréhender leur place dans l'ensemble des interactions locales. Il permettra également de creuser le nouveau paradigme de territoires fruits des interactions locales et co-construits par l'initiative collective citoyenne, dans une logique alternative et complémentaire à la vision politico-administrative de territoires façonnés exclusivement par les politiques publiques territoriales.

Pour cela, comme l'a suggéré le groupe de travail de l'Institut, la compréhension de la valeur territoriale créée par les associations devra être étudiée à l'aune de leur ancrage local, ce qui nécessitera de mieux appréhender leur rapport aux territoires.

4 axes de recherche

Le projet propose d'étudier 4 axes spécifiques et complémentaires qui interrogent de nouvelles modalités de connaissance du monde associatif à l'échelon local.

Axe 1 - Recenser les besoins de connaissances des acteurs publics locaux sur la vie associative et les confronter aux besoins des acteurs associatifs

Cet axe complètera les résultats du groupe initial de l'Institut français du Monde associatif « fait associatif et territoire », qui a identifié des besoins de connaissance auprès des acteurs associatifs et des chercheurs. Il confrontera ces premiers travaux au regard des acteurs publics.

Il fera l'objet d'un état des lieux des besoins de connaissance des acteurs publics et permettra de structurer les enjeux globaux de notre projet de recherche et des trois axes suivants.

Axe 2 - Analyser les contraintes et opportunités d'exploitation des données ouvertes concernant les financements publics aux associations à l'échelon local

Cet axe vise à renforcer à terme la capacité d'analyse sur la réalité associative territoriale au regard des financements publics locaux.

A l'échelle du projet ANR, il s'agira de cartographier sur plusieurs territoires les modalités de collecte des données, d'analyser l'hétérogénéité des données et des modalités de collecte, et d'étudier les bonnes pratiques en la matière.

Axe 3- Concevoir et tester des nouvelles typologies permettant de qualifier le rapport des associations aux territoires

Il n'y a aujourd'hui pas de variable territoriale au sein des typologies associatives. En imaginant de nouvelles formes de typologies capables de qualifier le rapport des associations aux territoires, cet axe permettra de mieux rendre compte à terme de la valeur territoriale créée par les associations au regard de leur ancrage local.

Axe 4 – Etudier des dispositifs de pilotage/gouvernance de production et de diffusion de connaissances du monde associatif à l'échelon local entre monde associatif, acteurs publics et monde académique

Cet axe vise à éclairer les modalités pour produire et diffuser de la connaissance sur les associations dans une approche partagée entre acteurs publics, monde académique et associations à l'échelon local.

Une méthodologie de recherche résolument participative

Les questions de recherche ont été inspirées par les recommandations conjointes d'acteurs et de chercheurs au sein du groupe de travail « fait associatif et territoires » de l'Institut. L'ensemble des acteurs associatifs, chercheurs et acteurs publics territoriaux impliqués dans le projet sera associé aux questions de recherche. Par ailleurs, dans le cadre de l'axe 1, des interviews individuelles et des rencontres collectives avec les acteurs publics territoriaux seront conduites afin de faire émerger des problématiques de recherche communes.

Par ailleurs, les réseaux associatifs et acteurs publics territoriaux impliqués dans le projet participeront à la définition des hypothèses de recherche et à la production de la connaissance. La mise en œuvre du travail d'enquête et les réunions collectives seront organisées en partenariat avec plusieurs collectivités territoriales.

Ensuite, un état de l'art, initié par Laurent Fraisse dans le cadre du groupe de travail « fait associatif et territoires » de l'Institut, sera nourri collectivement par les chercheurs, associations et collectivités impliqués dans le projet. Plus qu'une simple revue de littérature, nous cet état de l'art comme une base de ressources à partager au sein du groupe des contributeurs au projet, comme une bibliothèque destinée à faire monter en compétence chacun au sein du groupe. Enfin, nous imaginons plusieurs modes innovants de restitution de nos travaux, tant auprès du monde académique que des acteurs associatifs.

Une gouvernance acteurs-chercheurs

Le suivi du projet sera assuré au niveau global par un comité de pilotage restreint (pilotage scientifique : Laurent Fraisse, Bernard Pecqueur, Emmanuel Bioteau ; pilotage stratégique : Brigitte Giraud, Floriant Covelli) et au niveau de chaque axe par un binôme d'acteurs et de chercheurs.

Le Comité de pilotage restreint aura pour mission de veiller à l'avancée globale du projet et à la cohérence entre l'ensemble des axes. Les 4 binômes d'axe (Axe 1 : Bernard Pecqueur, Floriant Covelli ; Axe 2 : Damien Rousselière, David Chaufer ; Axe 3 : Luciana Ribeiro, Erwann Favre ; Axe 4 : Emmanuel Bioteau, Sylvain Rigaud) auront pour mission de conduire les travaux au sein de chaque axe, à coordonner la participation des contributeurs, et de veiller aux avancées globales de l'axe. Ils seront chacun composés d'un chercheur et d'un acteur spécialiste de la thématique travaillée au sein de l'axe.

Le comité de pilotage se réunira régulièrement en format élargi en intégrant les 4 binômes de pilotage des axes. Ce format élargi permettra la transversalité entre les problématiques des différents axes qui sont en grande partie interdépendantes. Chaque binôme de pilotage pourra ainsi consulter le Comité de pilotage élargi sur le cadrage de son axe, et lui confronter ses résultats intermédiaires et finaux.

En complément des pilotes, des partenaires seront associés en tant que contributeurs. Ils pourront, selon les besoins des axes :

- Faciliter l'accès à des terrains et des réseaux

- Organiser des réunions et rencontres localement
- Contribuer à la réflexion et aux travaux
- Co-financer le projet

PARTICIPATION AU PROJET SEMASC (SOCIO-ECONOMIC MODELS OF ASSOCIATIVE SPORT CLUBS), EN REPONSE AU PROGRAMME ERASMUS SPORT

Piloté par l'Université de Lille (Yann Carin), ce projet international vise à développer et diffuser un kit pédagogique à l'attention des dirigeants des associations sportives afin de renforcer leurs compétences concernant leurs modèles socio-économiques (MSE). Il déploiera en particulier une démarche comparatiste pour mettre à jour les facteurs de résilience spécifiques qui ont été observés en Amérique latine à l'occasion de la crise COVID-19 par rapport à la situation européenne.

Pour cela, le consortium qui mobilise des universités européennes et d'Amérique latine ainsi que plusieurs acteurs associatifs se fixe comme objectifs de :

- Constituer une base de données et une analyse typologique des MSE des associations sportives, en particulier une analyse comparative Amérique latine/Europe.
- Sur la base de l'analyse précédente, bâtir un kit pédagogique permettant aux dirigeants associatifs de mieux se situer et de renforcer le pilotage stratégique de leur MSE.

L'Institut sera particulièrement mobilisé pour transférer dans le projet les réflexions issues du groupe de travail qu'il a piloté sur les besoins de connaissance des acteurs associatifs et de leurs partenaires en matière de modèles socio-économiques et de création de valeur. Il pourra également assurer les connexions utiles avec les lauréats de son programme « MSE et création de valeur ». Enfin, il apportera son expertise dans la phase de collecte des données et de conception du kit pédagogique, en lien avec les acteurs français de la formation sur ce thème.

C-DIFFUSER LA CONNAISSANCE

1. Rapprocher la connaissance des acteurs associatifs

L'Institut poursuivra en 2023 son activité événementielle et il s'associera davantage en partenariat à des événements existants pour s'articuler avec d'autres acteurs et toucher un large public large. Par ailleurs, il valorisera sur son site internet l'ensemble des événements réalisés afin de leur donner une seconde vie en ligne.

POURSUITE DU CYCLE DE CONFERENCES

- **OBJECTIF**

Suite au succès des deux premières conférences thématiques organisées par l'Institut en 2022, une nouvelle conférence sera organisée le 12 octobre de 19h à 21h à Lyon en partenariat avec La Métropole de Lyon et In Extenso. La thématique retenue est : « les modèles socio-économiques, leviers d'innovation sociale ».

Dans la continuité des conférences organisées en 2022, elle s'adressera prioritairement aux acteurs associatifs et pour répondre à une de leur préoccupation stratégique, ici leurs modèles socio-économiques. Par ailleurs, elle mettra en lumière une dimension de la contribution associative à la société, ici l'innovation sociale.

Dans cette perspective, nous ferons témoigner un panel d'acteurs et de chercheurs experts du sujet.

- **CONTENU**

Mieux comprendre les modèles socio-économiques (MSE) et chacun des trois piliers sur lesquels ils reposent.

Quelle est la contribution des richesses humaines à ces modèles et comment sont-ils influencés par les mutations de l'engagement ? Quelle est l'incidence de l'évolution des financements publics ? Quelle est la place et l'enjeu des coopérations et des alliances sur les projets associatifs ?

La capacité des dirigeants associatifs à appréhender ces différentes questions conditionne leur vision et leur pilotage stratégique. De ce fait, la valeur créée par le projet associatif dépendra du niveau de maturité de réflexion sur les MSE.

Or les MSE sont aujourd'hui davantage abordés dans une dimension méthodologique, comme moyens à mobiliser au profit du projet, que comme grille d'analyse et de pilotage stratégique de la valeur créée par le projet associatif.

L'innovation sociale produite à travers les MSE associatifs, un enjeu stratégique

L'intelligence collective permise par la mobilisation d'expertises via l'engagement de richesses humaines et également par le biais de partenariats et d'alliances détermine en partie la capacité d'innovation de l'association.

Par ces mêmes piliers de l'engagement et des partenariats, l'association assure son ancrage dans un écosystème de besoins et de ressources, et peut ainsi positionner son projet de façon pertinente face à des besoins non-couverts et en complémentarité avec les autres dispositifs existants.

La difficulté à financer l'innovation sociale et la fonction d'expérimentation associative, et par conséquent la question de la contractualisation de la prise de risque, peut également trouver une réponse via l'hybridation des ressources. Parfois sous-estimée du fait d'un poids global limité dans le financement des associations, la philanthropie privée est notamment un vecteur d'appui à la fonction d'innovation associative.

La capacité associative à interpeler et inspirer les politiques publiques dépend également de la stratégie de financement qu'elle aura pensée, pour organiser son indépendance vis-à-vis de financements publics exclusifs, mais également pour inscrire son objet dans les politiques publiques. Ce n'est pas sans lien avec le pilier de l'hybridation des ressources.

Cette nouvelle approche des MSE amène à s'interroger sur le lien entre la capacité d'une association à innover en interne, avec sa gouvernance, et dans la structuration de son MSE, et sa capacité à innover dans son impact sociétal.

INTERVENTION DANS DES EVENEMENTS PARTENARIAUX

L'Institut a pour principe d'agir en partenariat afin de déployer sa mission en bonne articulation stratégique avec d'autres acteurs travaillant sur des objets proches, et afin de toucher le public le plus large possible.

A titre d'exemple, il programme sur le 1^{er} semestre 2023 d'intervenir lors d'événements partenariaux sur des thématiques aussi variées que la recherche participative (COESO), les modèles socio-économiques (Le RAMEAU, Le FONJEP), les enjeux territoriaux (ISIAT, Le RAMEAU,

RIUESS, CFF), le fait associatif en Europe (Philanthrolab), les mutations de l'engagement et du monde associatif (La Ligue de l'Enseignement, ADEMA).

VALORISATION EN LIGNE DE NOS EVENEMENTS

L'Institut prépare la publication d'un webdocumentaire retraçant nos premières rencontres nationales, qui ont eu lieu le 5 décembre 2022. Ce format mêlera contenus vidéos, textuels et photographiques.

Ce webdocumentaire a été réalisé dans le cadre d'un projet tutoré avec la promotion 2022-2023 du master Communication, Humanitaire, Solidarités de l'université Lumière Lyon 2.

La structuration de notre chaîne YouTube en plusieurs playlists thématiques permettra par ailleurs de mieux valoriser nos travaux et événements auprès d'un public large. A ce jour, les 38 vidéos propres à l'Institut et les 9 vidéos extérieures sont classées comme suit :

- Nos premières rencontres nationales (31 vidéos)
- Nos recherches lauréates (13 vidéos)
- Contribution du fait associatif aux territoires (3 vidéos)
- Modèles socio-économiques et création de valeur (11 vidéos)
- Fait associatif en Europe (3 vidéos)
- Gouvernance et participation (3 vidéos)
- Histoire du monde associatif (4 vidéos)
- Fait associatif et crise sanitaire (6 vidéos)
- Le fait associatif en Hauts-de-France (1 vidéo)
- L'Institut hors les murs (vidéos extérieures – 9 vidéos)

2. Valoriser les recherches lauréates de l'Institut

L'Institut a engagé des partenariats visant à appuyer la valorisation de ses recherches lauréates auprès d'un public le plus large possible. Par ces partenariats, l'Institut entend faciliter la diffusion de ces travaux dans des colloques, revues, et événements scientifiques et non scientifiques.

Des partenariats éditoriaux avec l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts, l'INJEP, Juris Associations et la RECMA visent à permettre une valorisation dans des supports lus largement par le monde associatif et par le monde de la recherche. Notre partenariat avec le RIUESS vise d'autre part à encourager nos équipes lauréates à communiquer leurs travaux dans le cadre d'un colloque annuel qui réunit chercheurs et acteurs de l'ESS. Les rencontres PROJEP, organisées par le FONJEP, représentent enfin une opportunité de valorisation auprès d'un public de praticiens et de décideurs.

3. Monter une plateforme de ressources et de diffusion de la connaissance en ligne

POURQUOI UNE PLATEFORME DE RESSOURCES ET DE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE EN LIGNE ?

Après quatre années d'existence, l'Institut confirme le constat à l'origine de sa création d'une très faible appropriation des travaux de recherche par le monde associatif :

- La connaissance existante est peu visible et peu accessible aux acteurs associatifs, les privant ainsi de ressources stratégiques.
- Les résultats des travaux de recherche sur le monde associatif ne sont pas diffusés et par conséquent n'irriguent pas les représentations sociales, et la reconnaissance du monde associatif.

- Par ailleurs, compte-tenu d'un rapport asymétrique entre acteurs et chercheurs, la connaissance expérientielle associative est très peu valorisée.

Sur la base de ce constat, et après avoir soutenu et amassé de premières ressources de connaissance, l'Institut se donne comme objectifs de :

- Répertorier et rendre visible la connaissance existante.
- Favoriser l'accès à une connaissance appropriable par le plus grand nombre.
- Promouvoir la recherche comme une ressource stratégique pour le monde associatif.
- Promouvoir la connaissance produite par les acteurs aux côtés et en lien avec la recherche.

Pour cela, il souhaite développer une plateforme en ligne à destination du monde associatif pour appuyer son développement et à disposition du monde de la recherche pour contribuer à structurer un pôle de connaissance sur le monde associatif.

QUELS TYPES DE RESSOURCES VALORISER ?

• Valorisation des travaux soutenus par l'Institut

Les travaux soutenus par l'Institut ne trouvent leur réelle utilité que s'ils sont appropriés par le monde associatif. La valorisation de la recherche auprès d'un public non-académique est un des critères de financement par l'Institut et chacun des lauréats de l'Institut s'est engagé à produire un livrable de synthèse à destination du grand public.

Nous valoriserons en 2023 les travaux de nos lauréats sur notre site internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans certains médias professionnels. Les livrables de synthèse seront complétés d'interviews vidéo des chercheurs présentant une synthèse de leurs travaux, de façon à donner l'envie au plus grand nombre de découvrir les résultats de ces recherches.

• Valorisation de travaux conduits par l'Institut et de réflexions utiles au monde associatif

A travers sa fonction de qualification des besoins de connaissance, et en particulier à travers les groupes de travail et séminaires acteurs-chercheurs qu'il organise, mais aussi à travers les articles qu'il rédige, l'Institut produit des réflexions particulièrement utiles au monde associatif.

Nous mettrons en ligne ces ressources pour faire bénéficier nos différents publics de l'ensemble de ces réflexions.

• Répertorier et diffuser l'ensemble des travaux de connaissance

L'Institut poursuivra le chantier de référencement de l'ensemble des écrits sur le fait associatif piloté par Chantal Bruneau.

Nous souhaitons mettre à disposition ces 5 000 références auprès du monde associatif, par entrées thématiques, et en identifiant en particulier les références appropriables par un public non-académique. Selon un système d'entrées complémentaires, cette base sera également utile au monde académique et en particulier à la jeune recherche.

UNE PLATEFORME A ENRICHIR PAR LE MONDE ASSOCIATIF ET PAR LE MONDE ACADEMIQUE

Notre ambition est de faire de cette plateforme en ligne l'outil de référence sur la connaissance du monde associatif.

L'objectif de cette plateforme sera double :

- Que tout acteur ou chercheur souhaitant se documenter puisse y trouver des ressources.

- Que tout acteur ou chercheur ayant contribué à produire de la connaissance puisse y valoriser ses travaux.

Dans cette logique, des bibliographies thématiques collaboratives issues des groupes de travail de l'Institut seront partagées pour pouvoir être enrichies par les chercheurs.

Tout organisme de recherche et toute association ayant produit une recherche concernant le monde associatif pourra signaler ses travaux pour qu'ils soient référencés sur la plateforme. Toute institution ayant engagé un programme de connaissance pourra également y valoriser ses résultats.

D-ORGANISER UN RESEAU DE CONNAISSANCE

Une des ambitions de l'Institut est de structurer un réseau de connaissance sur le fait associatif, acteurs-chercheurs, interdisciplinaire, et transnational. L'ensemble de ses actions concourt à cette dynamique de réseau. En 2023, il activera plusieurs leviers complémentaires pour structurer et animer davantage encore ce réseau.

1. Animer une communauté de recherche en ligne

Les bibliographies collaboratives thématiques issues des groupes de travail de l'Institut constituent un objet d'animation de réseau à part entière, particulièrement pour le monde académique. L'Institut communiquera auprès des chercheurs, afin de leur faire connaître ces ressources, et d'appeler à les enrichir. Des temps d'échange en ligne dédiés pourront être imaginés dans cet objectif.

Par ailleurs, un groupe LinkedIn « recherche sur le fait associatif » sera mis en place pour partager des informations spécifiquement axées sur la recherche, et inciter les chercheurs à alimenter eux-mêmes le groupe de leurs propres actualités.

La plateforme présentée précédemment aura également pour fonction d'animer une communauté de chercheurs sur le fait associatif, en proposant de recenser les projets en cours ou programmés afin de favoriser les partenariats, ou encore en informant des appels à projets et appels à communication sur la thématique, en France, en Europe, et au-delà.

2. Structurer des réseaux de connaissance thématiques

L'organisation des réseaux de connaissance, tant du côté académique que du côté associatif, se structure souvent par thématique d'intérêt. Il nous semble par conséquent utile d'investir les dimensions thématiques pour déployer des réseaux de connaissance acteurs-chercheurs.

Ce sera par exemple la prochaine étape du programme de connaissance de l'Institut sur le fait associatif en Europe que de constituer un réseau de connaissance européen. C'est également un enjeu du projet ANR sur la contribution du fait associatif aux territoires ainsi que des démarches de valorisation collectives des résultats du groupe de travail sur le sujet. Ce sera aussi l'enjeu du groupe de travail sur la générosité privée et les associations, et de ses suites. Enfin, la dynamique du groupe de travail sur les MSE et la création de valeur et le programme mis en œuvre dans sa continuité sont porteurs de pistes d'avenir pour un réseau sur cette thématique.

Les activités et outils de l'Institut seront utilisés dans toute leur diversité pour structurer et animer ces réseaux de connaissance thématiques : les groupes de travail acteurs-chercheurs, la valorisation de leurs résultats, l'appel à utiliser et compléter les bibliographies thématiques, la

communauté des lauréats de l'Institut sur chaque programme thématique, les conférences et la plateforme de ressources en ligne.

L'Institut souhaitera par ailleurs continuer de structurer un réseau de recherche participative, amorcé en 2022 à travers deux temps : d'une part, lors d'un atelier autour de la recherche participative organisé aux XXIèmes rencontres du RIUESS avec d'autres acteurs et chercheurs ; d'autre part, lors d'un séminaire avec les projets candidats présélectionnés de l'appel à manifestation d'intérêts de recherche participative « MSE et création de valeur ».

L'Institut, soucieux d'inclure la jeune recherche dans ce réseau, participe en 2023 à l'organisation de la première école d'automne internationale et francophone du Réseau International UNiversités-Sociétés, réseau qui œuvre à la reconnaissance et la valorisation des formes de recherche participative. Cette initiative est portée par plusieurs universités francophones, en collaboration avec l'Institut et avec le soutien financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et de la Fondation de France.

Cette École d'automne à destination des jeunes chercheurs et chercheuses, programmée du 24 au 26 octobre 2023 à l'Université de Strasbourg, est conçue comme un temps de formation, de partage d'expérience et de méthode, et participera à la constitution d'un réseau international qui porte la voix et les enjeux des recherches participatives.

L'Institut souhaitera profiter de ce temps pour connecter les acteurs et chercheurs engagés dans son réseau au réseau de REIUNIS, qui mobilisera à la fois des jeunes chercheurs, et des personnes expertes de la recherche participative.

III-ANNEXES

ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

- **Simone André**, Présidente d'honneur de l'Institut Français du Monde associatif, initiatrice du projet, Présidente du Forum international des associations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Yannick Blanc**, Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda.
- **Brigitte Clavagnier**, avocate, rédactrice en chef de JurisAssociations, membre du HCVA
- **Valérie Courio**, VP Associations et monde universitaire du Mouvement Associatif, CRAJEP
- **Caroline Germain**, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général.
- **Brigitte Giraud**, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif.
- **Sylvain Rigaud**, Chargé de Mission, Réseau national des maisons d'associations
- **Jean-François Serres**, Président fondateur de Mona Lisa
- **Claire Thoury**, Déléguée générale Animafac.
- **Didier Vinot**, Enseignant chercheur en gestion des ressources humaines à l'Université Lyon 3

COMITE SCIENTIFIQUE

- **Elisabetta Bucolo**, Sociologue, membre du LISE-CNRS (UMR 3320). Maîtresse de conférences au CNAM.
- **Romain Demissy**, Docteur en sciences économiques, intervenant-chercheur associé au sein du laboratoire ATEMIS, membre de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
- **Bernard Enjolras**, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas.
- **Marie Fare**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Laurent Fraisse**, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.
- **Rupert Graf Strachwitz**, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin.
- **Guillaume Jaubert**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, chercheur à l'IFROSS.
- **Laetitia Lethielleux**, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Membre du Laboratoire REGARDS.
- **Guillaume Plaisance**, Maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE de Bordeaux.
- **Mathilde Renault-Tinacci**, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, docteure en sociologie et chercheure associée au CERLIS – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- **Philippe Ryfman**, Professeur et chercheur associé honoraire au Département de Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Chercheur associé à l'OCCAH (UQAM/Montréal), Avocat au Barreau de Paris.
- **Roger Sue**, Sociologue, Professeur à la faculté des sciences humaines et sociales, Université Paris 5 – Sorbonne.
- **Peter Wirtz**, Professeur en sciences de gestion à l'Université Lyon 3.

ANNEXE 2 – PROGRAMME DES PREMIERES RENCONTRES NATIONALES DE L'INSTITUT

Accueil café

9H30 – 10H HALL

TABLE RONDE 1 - La connaissance du monde associatif, un chantier à poursuivre

10H – 11H AUDITORIUM (NIV. -1)

-  Table ronde animée par Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif
- Jean-Louis Bancel, Président de la Fondation Crédit Coopératif, Trésorier de l'association éditrice de la RECMA
 - Yannick Blanc, Président de l'Institut français du Monde associatif
 - Patrick Chenu, Président du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)
 - Diane de Mareschal, Responsable des enjeux territoriaux, Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts
 - Maja Spanu, Responsable de la mission philanthropie et affaires internationales, Fondation de France
 - Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif
 - Augustin Vicard, Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)

Ateliers - De nouvelles recherches pour changer la donne

Restitution de 7 recherches lauréates de l'Institut, s'inscrivant dans 4 grandes thématiques. Possibilité d'assister à deux sessions différentes parmi les 4 thématiques.

SESSION 1 : 11H10 – 11H40 (NIV. 1, -1, -2)

SESSION 2 : 11H50 – 12H20 (NIV. 1, -1, -2)

ATELIER 1 - La crise sanitaire, révélateur de l'évolution des structures associatives ?

SALLE RIO 2 (NIV. -2)

-  Animation par Sarah Bilot, Déléguée générale d'Animafac

SESSION 1 / Recherche n°1 - Têtes de réseaux et méta-organisations dans le monde associatif : quelles mutations et quelles réponses face à la crise COVID-19 ?

- Adrien Laurent, Docteur en sciences de gestion et agrégé d'économie de gestion, Université Paris Dauphine, PSL
- Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement associatif

SESSION 2 / Recherche n°2 - L'hybridité des ressources au regard de la crise sanitaire

- Francesca Petrella, Docteure en sciences économiques et Professeure des universités, Laboratoire d'économie, de sociologie et du travail – LEST, Aix-Marseille Université - AMU
- Giorgia Trasciani, Docteure en sciences économiques, Laboratoire d'économie, de sociologie et du travail – LEST, Aix-Marseille Université – AMU (France), Tiresia, Politecnico di Milano (Italie)
- Oriane Barrois, Directrice de l'association Art et Culture – La Chouette

ATELIER 2 - Education populaire et démocratie d'interpellation : les associations entre contraintes et indépendance

SALLE MONTREAL (NIV. -2)

 Animation par Hubert Pénicaut, Responsable participation et démocratie interne de La Croix-Rouge française

SESSION 1 / Recherche n°3 - Transformations et héritages de l'éducation populaire. Le cas de la ville de Saint-Etienne

- Manon Pesle, Docteure et maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Jean Monnet de St-Etienne
- Julie Champagne, Responsable pédagogique, Crefad Loire

SESSION 2 / Recherche n°4 - Démocratie d'interpellation et financements associatifs : Enquête sur les subventions aux associations dans la ville de Roubaix

- Julien Talpin, Docteur en science politique et chargé de recherche au CNRS, Université de Lille
- Adrien Roux, Formateur à l'Institut Alinsky

ATELIER 3 - De nouvelles approches pour évaluer l'action des associations et analyser leurs modèles socio-économiques

SALLE SYDNEY (NIV. -1)

 Animation par Michaël Duval, Animateur Réseau National, MJC de France

SESSION 1 / Recherche n°5 - Les MSE des tiers-lieux associatifs et leur encastrement socio-politique : études de cas en région Hauts-de-France et Grand Est

- Vincent Lhuiller, Docteur en économie et maître de conférences en socio-économie, Université de Lorraine
- Melaine Cervera, Docteur en sociologie et maître de conférences économie sociale et solidaire, Université de Lorraine
- Ameline Bunle, Directrice interrégionale (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France) de l'association Les Petits Débrouillards, Coordinatrice du tiers-lieu La Piscine

Ateliers – Quelles pistes de recherche pour demain ?

14H55 – 16H (NIV. 1, -1, -2)

ATELIER 5 - Gouvernance et démocratie associatives

SALLE RIO 2 (NIV. -2)

 Animation par Thomas Lauwers, Chargé de projets, Maison des associations de Roubaix

- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif
- Mathilde Renault-Tinacci, Docteure en sociologie, Chargée de recherche à l'INJEP, et chercheuse associée au CERLIS-Université Paris Cité
- Hugo Barthalay, Délégué Général de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

ATELIER 6 - Ecrire l'histoire du monde associatif

SALLE LONDRES (NIV. 1)

 Animation par Olivier Chaïbi, Docteur en histoire, Université Paris Est Créteil

- Elisabetta Bucolo, Docteure en sociologie, membre du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS), Maîtresse de conférences au CNAM
- Michel Dreyfus, Docteur en histoire, Directeur de recherches émérite au CNRS, Secrétaire général du CEDIAS-Musée social

ATELIER 7 - Modèles socio-économiques et création de valeur : éclairer les spécificités et apports associatifs

SALLE SYDNEY (NIV. -1)

 Animation par Yannick Blanc, Président de l'Institut français du Monde associatif

- Elena Lasida, Docteure en Sciences Sociales et Economiques et Présidente du Groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale, Institut Catholique de Paris
- Caroline Germain, Trésorière de l'Institut français du Monde associatif
- Olivier Palluault, Dirigeant, Ellyx

ATELIER 8 - Contribution du fait associatif aux territoires : sortir de l'invisibilité

SALLE MONTREAL (NIV. -2)

-  Animation par Laurent Fraise, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS)
- Bernard Pecqueur, Docteur en économie, Professeur émérite de l'Université Grenoble Alpes
 - Lucile Manoury, Doctorante/chercheuse à l'Université de Haute Alsace, responsable de projet "Territoires" au Centre français des Fonds et Fondations
 - David Chaufer, Docteur en droit public, Co-fondateur et Directeur général de Ethnos

ATELIER 9 - Fait associatif en Europe : de l'espace civique aux dynamiques démocratiques

SALLE BOSTON (NIV. -2)

-  Animation par Emmanuel Bioteau, Docteur en géographie, Professeur, Université d'Angers
- Bernard Enjolras, Docteur en économie, Directeur de recherche à l'Institute for Social Research, directeur du Centre for Research on Civil Society and Voluntary Sector
 - Pierre-Olivier Bigo, Analyste politique, Unité Prospective et Analyse, Open Society Foundations
 - Nadine Richez-Battesti, Maître de Conférences en Economie, LEST - Aix-Marseille Université, Co-Présidente de l'ADDES

Table ronde 3 – Restitution des ateliers et clôture

16H15 – 17H AUDITORIUM (NIV. -1)

-  Table ronde animée par Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif
- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif
 - Elisabetta Bucolo, Docteure en sociologie, membre du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS), Maîtresse de conférences au CNAM
 - Caroline Germain, Trésorière de l'Institut français du Monde associatif
 - Laurent Fraise, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS)
 - Bernard Enjolras, Docteur en économie, Directeur de recherche à l'Institute for Social Research, Directeur du Centre for Research on Civil Society and Voluntary Sector
 - Yannick Blanc, Président de l'Institut français du Monde associatif

Verre de l'amitié

17H – 18H30 HALL (NIV. 0)

ANNEXE 3 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE RECHERCHE : QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

Appel à manifestation d'intérêt de recherche

QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

- Ouvert aux chercheurs et associations
- Différentes modalités de soutien
- Candidature jusqu'au 14/09/2023

OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

L'Institut a réuni 20 acteurs et chercheurs dans un [groupe de travail](#) entre octobre 2021 et mars 2022 sur la thématique « fait associatif et territoires ». Après avoir identifié l'ensemble des questions que le monde associatif souhaite poser à la recherche puis dressé un état de l'art, plusieurs axes de recherche prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires ont été identifiés. Ils constituent le socle de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Les candidatures au présent AMI devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des quatre axes thématiques suivants :

1. Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?

Les associations s'insèrent-elles dans les territoires donnés ou construisent-elles des territoires ? Cet enjeu théorique posé par le groupe « fait associatif et territoires » est rarement pris à bras le corps dans la littérature repérée.

Les territoires sont traditionnellement perçus par les associations comme des supports administratifs, structurants de leurs financements, et ils sont sources de sectorisation et de

complexité entre les différentes échelles de compétences publiques. Mais si l'on considère les territoires comme construits sociaux, c'est-à-dire résultant des interactions entre les acteurs locaux, quelle est la contribution associative à la fabrication du territoire ? Quels sont les mécanismes d'interactions des associations avec leur écosystème institutionnel et économique ? Comment les associations sont-elles parties-prenantes/intégrées aux réflexions conduites par les institutions publiques locales pour prendre part au projet de territoire ?

Dans quelle mesure les associations peuvent-elles être comprises comme un nouvel acteur collectif à même de proposer un autre rapport au territoire ? Dans l'écosystème territorial, quelle est la place des acteurs marchands, publics et citoyens, et quelle évolution de la place respective de chacune des parties peut-on observer ? En quoi les nouveaux territoires intègrent-ils davantage les enjeux de la transition écologique (TE) ? Les associations environnementales sont-elles particulièrement motrices ?

2. Comment rendre compte de la réalité territoriale des associations et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?

La statistique nationale a permis une meilleure approche quantitative du monde associatif français quantifiant des données par secteur et des données socio-économiques. Mais les caractéristiques territoriales des associations sont encore mal connues, de même que la diversité de ses réalités territoriales. Sur le plan statistique l'enjeu est d'introduire une variable territoriale. Au-delà des approches quantitatives, il manque des études qualitatives, voire longitudinales, pour mettre en évidence des trajectoires associatives et documenter la géographie des associations.

Il manque également une mesure de la valeur territoriale, distincte de l'utilité sociale et de l'impact d'une association dans son territoire, pour qualifier la plus-value de l'écosystème associatif, des apports du système d'interactions des associations avec les acteurs du territoire.

En quoi les associations contribuent-elles à la résilience des territoires, que ce soit par leurs actions (notamment les actions liées à l'environnement) et/ou par leur impact sur le capital social du territoire ?

3. Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?

Les crises successives, l'aggravation du dérèglement climatique, la crise sanitaire et le déficit démocratique reconfigurent par touches successives notre rapport aux territoires. Face à ces mutations, comment les associations participent-elles d'une reconfiguration des territoires ?

Dans quelle mesure les associations comprises comme un nouvel acteur collectif sont à même de proposer un autre rapport au territoire que ceux de spécialisation productive localisée ou par sectorisation administrative ? Dans une perspective plus prospective, dans quelle mesure la vie associative invente-t-elle les territoires de demain face aux crises successives ?

Les associations s'interrogent par ailleurs sur l'environnement numérique et sa mutation. Que produit le numérique dans l'action territoriale associative sur les enjeux de liens sociaux, de démocratie, de citoyenneté, d'accès égal à toutes et tous à la vie associative ? Les collectifs citoyens territoriaux par exemple qui semblent se saisir aujourd'hui davantage du numérique que les associations ouvrent-ils la voie à d'autres processus de délibération ? Quelle est la contribution des associations aux « nouveaux objectifs post-Covid » comme la reterritorialisation, la relocalisation, la souveraineté territoriale ?

4. Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

Que nous apprend l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ? Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre associations, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorables à l'action collective et recherche d'une relation singulière sinon exclusive aux pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et leurs modèles socio-économiques d'une part, et les environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part ? Quelle est la place des valeurs liées à la Transition écologique dans les modèles économiques ? Cette tendance va-t-elle croissante ?

Les associations sont-elles collectivement porteuses d'une contribution à l'élaboration de la vision et des projets de territoires ?

MODALITES DE SOUTIEN

Le soutien de l'Institut dans le cadre de cet AMI pourra prendre des formes diverses :

- Des bourses postdoctorales (maximum 30 000 €),
- Le financement de travaux de chercheurs au sein de laboratoires ou indépendants, des soutiens à des projets co-élaborés entre chercheurs et acteurs associatifs (maximum 10 000 €),
- Des soutiens d'amorçage de projets de recherche (maximum 7 000€),
- Le soutien de projets collectifs tutorés ou de stages de recherche d'étudiants en Master (maximum 2 500 €),
- Des aides à la publication (maximum 2 000 €),
- Les frais engagés par les associations dans le cadre des recherches seront éligibles.

Les travaux de thèse ne rentrent pas dans le cadre de cet appel à projets, à l'exception éventuelle d'aide à la publication.

Les recherches soutenues pourront porter sur 24 mois maximum.

CALENDRIER ET ETAPES

23 mai 2023	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
8 juin 2023	Webinaire de lancement de l'AMI (12h-13h – inscription ici)
14 septembre 2023	Date limite d'envoi des lettres d'intention
Fin-septembre 2023	Jury de présélection
9 novembre 2023	Séminaire avec les candidats présélectionnés (Paris)
10 janvier 2024	Dépôt des projets présélectionnés complets
Janvier-Avril 2024	Instruction scientifique et stratégique – jury final

- 23 mai 2023 – 14 septembre 2023** **Appel à manifestation d'intérêt sur la base de lettre d'intention**
Lettre d'intention à soumettre au plus tard le 14 septembre inclus.
- 8 juin 2023** **Webinaire de présentation de l'AMI**
Présentation de l'AMI et réponses à vos questions ([inscription ici](#)).
- Fin septembre 2023** **Jury de présélection**
Les lettres d'intention sont instruites par un jury composé de membres de notre gouvernance (comité scientifique et CA) et des partenaires du programme. A ce stade, une première sélection est opérée.
Le jury peut émettre des recommandations aux projets présélectionnés, qui seront à prendre en compte lors de la phase de construction des projets.
- Octobre 2023 – janvier 2024** **Phase de construction des projets présélectionnés**
Les équipes dont le projet a été présélectionné ont plusieurs mois pour consolider leur projet.
Durant cette phase, l'Institut pourra répondre aux demandes de mises en relation entre des chercheurs et des associations souhaitant travailler en recherche participative.
Un séminaire de consolidation des projets aura lieu le 9 novembre à Paris (participation obligatoire pour les projets de recherche participative et vivement conseillée pour les projets de recherche classique).
Pour les projets de recherche participative, ce temps visera également à transmettre de la méthodologie de recherche participative.
- 10 janvier 2024** **Dépôt des projets complets**
Dossier à soumettre au plus tard le 10 janvier inclus.
- Janvier-avril 2024** **Instruction scientifique et stratégique des projets**
L'instruction scientifique est réalisée en double aveugle par au minimum un chercheur de notre Comité scientifique, et par un second chercheur de notre réseau. L'instruction étant anonyme, les équipes candidates n'auront pas connaissance du nom des instructeurs de leur projet.
Les projets ayant passé l'instruction scientifique sont présentés en jury pour une instruction portant sur des critères d'ordre stratégique.
Les équipes sont informées de la décision du jury et du statut de leur candidature courant avril.

MODALITES DE REPONSE

Cet AMI de recherche est ouvert aux associations et aux chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales pouvant contribuer à la connaissance du fait associatif sous l'angle territorial dans toutes ses dimensions : politiques, juridiques, sociologiques, économiques, géographiques, ou historiques.

L'Institut ayant pour ambition que la place du fait associatif comme objet d'étude au sein du monde académique soit renforcée, cet AMI est ouvert à l'ensemble des méthodologies de recherche et orientations théoriques : recherche académique classique ou recherches participatives (recherche-action collaborative, recherches partenariales et collaboratives, recherches communautaires, ...).

Par ailleurs, convaincu que la recherche participative mérite d'être accompagnée dans son développement et que le sujet de cet AMI s'y prête, l'Institut ouvre un axe de soutien dédié.

1. Recherche participative

Considérant les associations comme porteuses et productrices de connaissance, l'Institut souhaite promouvoir la co-construction acteurs-chercheurs à travers la méthode de la recherche participative. Cette méthode présente plusieurs avantages :

- Elle permet de réduire les écarts entre les approches conceptuelles de la recherche et les besoins concrets des acteurs, qui ne se rencontrent pas toujours,
- Elle garantit que les recherches sont bien appropriables par les acteurs, en associant ces derniers à la définition des livrables,
- Elle est l'occasion pour les acteurs associatifs de capitaliser et de diffuser leurs expériences,
- Elle est une opportunité pour les chercheurs de produire de nouvelles connaissances en maximisant les bénéfices sociétaux de leurs travaux,
- Elle est de nature à promouvoir la recherche comme une ressource stratégique au sein du monde associatif,
- Elle peut nourrir l'environnement institutionnel dans l'élaboration de dispositifs de soutien plus proches des préoccupations des acteurs sociaux, en augmentant la contribution de la recherche en sciences humaines et sociales à l'innovation,
- Elle favorise la contribution à l'enrichissement du débat public et participe à l'émancipation civique.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Conditions pour candidater pour les associations et leurs partenaires :

- Être une association loi 1901 OU
- Être une structure - publique ou privée - sans but lucratif, partenaire du monde associatif ou opérant dans l'accompagnement des associations
- Avoir un référent au sein de la structure pour toute la durée du projet
- Adhérer à la démarche de recherche participative
- Conditions pour candidater pour les chercheurs :
- Être chercheur, rattaché ou non à un laboratoire
- Travailler sur des sujets liés aux objectifs de l'AMI
- Adhérer à la démarche participative

Sur la base des réponses à l'AMI, l'Institut pourra accompagner la mise en relation entre des équipes de recherche et des associations ayant candidaté. Des collectifs de recherche mixte chercheurs-acteurs déjà formés peuvent également postuler.

L'organisme bénéficiaire et gestionnaire des fonds devra être de droit français et domicilié en France.

POURQUOI CANDIDATER EN RECHERCHE PARTICIPATIVE ?

S'engager dans une recherche participative sera l'occasion :

- Pour les acteurs associatifs, de bénéficier d'un éclairage scientifique sur des problématiques d'ordre stratégique ou opérationnel
- Pour les partenaires du monde associatif, de mieux comprendre les spécificités des modèles associatifs et ce qu'ils produisent, et de mieux répondre aux besoins d'accompagnement des associations
- Pour les chercheurs, de renforcer la connaissance scientifique sur des sujets à fort enjeu pour le monde associatif, tout en travaillant au plus près du terrain et dans une démarche de co-construction de la connaissance

2. Recherche classique

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Être chercheur, rattaché ou non à un laboratoire
- Travailler sur des sujets liés aux objectifs de l'AMI
- Mobiliser fortement les sciences humaines et sociales
- L'organisme bénéficiaire et gestionnaire des fonds devra être de droit français et domicilié en France

3. Comment candidater ?

- Accédez à la plateforme pour retrouver toutes les informations autour de cet AMI : <https://ifma-territoires.wiin.io/fr/applications/quelle-contribution-du-fait-associatif-aux-territoires>
- Télécharger et complétez selon votre projet, la lettre d'intention « [recherche classique](#) » ou la lettre d'intention « [recherche participative](#) », dans laquelle vous serez invité à présenter votre proposition
- Remplissez le formulaire et joignez-y la lettre d'intention complétée pour le 14 septembre 2023 (inclus, et avant minuit)

CRITERES DE PRESELECTION ET DE SELECTION

Les projets déposés en recherche classique et participative font l'objet d'une présélection de la part d'un jury composé de chercheurs, d'acteurs du monde associatif et de partenaires, guidé par les principes suivants :

- Pertinence au regard de l'appel à projets (intégration dans un ou plusieurs axes thématiques de l'AMI)
- Intérêt scientifique et méthodologique du projet
- Compétences de l'équipe
- Apports du projet au monde associatif

Les candidats s'inscrivant dans l'axe « recherche participative » devront par ailleurs remplir les critères méthodologiques suivants :

- Prévoir la mise en relation entre au moins un chercheur et une association dans un projet collaboratif. L'Institut pourra accompagner cette mise en relation pour les projets qui n'auraient pas encore constitué d'équipe réunissant chercheurs et acteurs (à indiquer dans la lettre d'intention)
- Adopter une méthodologie de recherche participative/collaborative
- En particulier, prévoir une définition conjointe acteurs-chercheurs des questions de recherche, ainsi que des livrables de restitution des travaux.
- Prévoir la mise en place d'un dispositif tiers de réflexivité qui aura pour fonction d'alerter, d'optimiser et de sécuriser la conduite du projet de recherche participative.

Les porteurs de projets présélectionnés sur la base de cette lettre d'intention seront invités à envoyer une candidature complète. L'Institut pourra contacter les porteurs de projets pour demander des précisions sur les projets visant à éclairer leur instruction et/ou émettre des points de vigilance.

Les projets présélectionnés seront invités à transmettre un dossier complet, qui sera instruit selon les critères suivants :

- L'intérêt et la qualité scientifique du projet : l'adéquation avec le champ de recherche du programme, le cadre conceptuel retenu en adéquation avec l'objet de recherche, le caractère innovant du sujet traité, la cohérence et structure d'ensemble, la méthodologie

- La qualité de la bibliographie et de l'écriture du projet et l'absence de plagiat dans la rédaction
- La planification de la valorisation des résultats du projet auprès des communautés scientifiques et auprès du monde associatif
- L'apport du projet au monde associatif (dans son ensemble, dans un secteur ou à un territoire), par la problématique traitée, ainsi que par les formats de restitution des résultats envisagés
- La cohérence des moyens mobilisés par rapport aux intentions du projet
- Les compétences et expertises des équipes mobilisées
- Pour les projets en recherche participative : la pertinence des processus de recherche participative (en accord avec les critères de l'Institut) et l'intégration d'un dispositif tiers de réflexivité

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

L'Institut a identifié et compilé près de 300 références portant sur la contribution du fait associatif aux territoires. Rendez-vous sur notre [bibliothèque Zotero](#) pour les consulter. Retrouvez également une [synthèse](#) des travaux conduits par notre groupe de travail « Fait associatif et territoires ».

SEMINAIRE DE TRAVAIL AVEC LES CANDIDATS PRESELECTIONNES

L'ensemble des candidats présélectionnés sur l'axe « recherche participative » seront amenés à participer à un séminaire de cadrage acteurs-chercheurs et **nous vous remercions dès à présent de réserver la date du 9 novembre 2023 dans l'hypothèse où vous seriez retenus**. Le séminaire aura lieu toute la journée, à Paris. La participation à ce séminaire est vivement conseillée aux candidats relevant de l'axe « recherche classique ».

Ce séminaire aura 3 objets :

- Apporter des ressources méthodologiques sur la recherche participative à partir des expériences des candidats et du témoignage d'équipes de recherche.
- Proposer la possibilité de coopérations entre acteurs et chercheurs sur des objets en proximité.
- Accompagner le renforcement des projets à partir des recommandations et points de vigilance du jury de pré-sélection.

VALORISATION DES TRAVAUX ET INTEGRATION D'UN RESEAU DE CONNAISSANCE

Les projets soutenus feront l'objet de rapports scientifiques, qui devront nous être remis en français, et de livrables de synthèse, qui seront remis en français et en anglais. Ils pourront faire l'objet d'une publication spécifique de l'Institut et ils seront valorisés en ligne sur son site internet. Les actualités et publications des lauréats feront l'objet d'une communication de l'Institut sur ses différents canaux (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information, ...). Des partenariats éditoriaux avec l'Institut permettront leur plus large diffusion. Des événements de restitution seront prévus par les lauréats en direction du monde associatif et aussi en direction du monde académique.

L'Institut français du Monde associatif soutient et anime un réseau de connaissance autour du fait associatif. Les lauréats de l'Institut intégreront ce réseau et auront à ce titre accès aux différents outils et événements mis en place par l'Institut. Ils auront par ailleurs accès à des ressources mises à disposition par l'Institut à titre gracieux (accès à la base de données de *Juris associations*, aux travaux soutenus par l'Institut, et aux bibliographies thématiques sur le fait associatif compilées par l'Institut). Les lauréats auront également accès à des opportunités de valorisation éditoriales et/ou médiatiques via l'Institut et ses partenaires.

Dans une perspective de croisements interdisciplinaires, les lauréats seront invités à présenter leurs travaux dans le cadre de séminaires et à participer à différentes actions de valorisation de leurs travaux organisées par l'Institut.

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LEUR CONFIANCE

